

**Communiqué de presse**

Dimanche 17 mai 2009

## La liberté de voyager reste garantie

### Réaction d'economiesuisse au résultat des votations populaires

**economiesuisse salue l'acceptation de la loi révisée sur les documents d'identité.**

**L'organisation faïtière de l'économie regrette par contre l'acceptation de l'article constitutionnel « pour la prise en compte des médecines complémentaires ».**

La Fédération des entreprises suisses se félicite de l'acceptation de la loi sur les documents d'identité révisée. Les passeports modernes garantissent la liberté de voyager indispensable à l'économie. Les représentants des entreprises suisses éviteront des démarches administratives supplémentaires et continueront de jouir d'une cette souplesse lors de leurs voyages à l'étranger. Jan Atteslander, responsable des questions de politique économique étrangère chez economiesuisse, juge que « le oui du souverain permet de continuer à voyager aux États-Unis sans visa et de respecter les dispositions de l'accord de Schengen. La décision bénéficie aux voyages d'affaires etaux activités économiques liées au tourisme et aux conférences internationales. »

economiesuisse regrette par contre l'adoption de l'article constitutionnel « pour la prise en compte des médecines complémentaires ». Cette décision aura pour effet d'accentuer encore un peu plus la part des ressources publiques et des primes obligatoires dans le financement du système de santé. L'augmentation incessante des versements obligatoires est économiquement nuisible. Pour contrer l'évolution préoccupante des coûts, il faut se recentrer sur l'objectif initial de l'assurance obligatoire des soins : la couverture des risques financiers en cas de maladie grave. D'après Fridolin Marty, responsable des questions liées au système de santé chez economiesuisse, « il est impératif d'abandonner la mentalité « casco complète » dans l'assurance de base et de renforcer les éléments de concurrence dans le système de santé ».

Pour tous renseignements :

Cristina Gaggini, directrice romande

Téléphone : 078 781 82 39